

Guide relatif à l'offre de programmes et de services de santé publique en français aux francophones de l'Ontario

Division de la santé publique

Ministère de la Santé et des Soins de longue durée

Novembre 2008

Table des matières

1.	PRÉAMBULE	1
2.	OBJET DU GUIDE	1
3.	LA LOI SUR LES SERVICES EN FRANÇAIS	2
	3.1. Figure 1 : carte des régions désignées en vertu de la <i>Loi sur les services en français</i>	3
4.	LES ATTENTES DES CONSEILS DE SANTÉ À L'ÉGARD DES SERVICES EN FRANÇAIS.....	4
5.	INSCRIRE LES <i>NORMES DE SANTÉ PUBLIQUE DE L'ONTARIO</i> DANS LES SERVICES EN FRANÇAIS.....	4
	5.1. Le besoin	5
	5.2. L'effet	6
	5.3. La capacité	7
	5.4. Le partenariat et la collaboration	7
6.	LE BUREAU DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS.....	8
7.	RESSOURCES ET SERVICES DE SOUTIEN POUR LES CONSEILS DE SANTÉ	10
	7.1. Organismes locaux	10
	7.2. Organismes provinciaux	12
	7.3. Organismes nationaux.....	13
	7.4. Renseignements sur la population francophone	14
	7.5. Ressources Web	15
	7.6. Outils.....	17
	7.7. Revues scientifiques en français ou bilingues.....	18
8.	RÉFÉRENCES.....	19

Remerciements

Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée tient à remercier le Service de santé publique de Sudbury et du district ainsi que les responsables de son Programme de recherche, d'éducation et de développement en santé publique (REDSP) pour leur contribution à la production de ce document.

1. Préambule

Les Normes de santé publique de l'Ontario énoncent les attentes à l'égard des conseils de santé, qui sont chargés de fournir des programmes et des services de santé publique contribuant à la santé et au bien-être de tous les Ontariens et Ontariennes sur les plans physique, mental et affectif. Les conseils de santé sont responsables de l'analyse, de la planification, de la prestation, de la gestion et de l'évaluation de divers programmes et services de santé publique visant à répondre à différents besoins ainsi que du contexte dans lequel ces besoins se manifestent.

Lors de l'application des *Normes de santé publique de l'Ontario*, les conseils de santé doivent « adapter les programmes et les services en fonction des besoins locaux et s'employer à atteindre les résultats et les objectifs » précisés dans ces normes. Les besoins locaux sont définis selon la répartition estimative des déterminants de la santé, le profil démographique et médical de la population desservie par chaque conseil de santé, l'incidence de la maladie et le profil des blessures ou lésions.

La langue est l'un des facteurs importants qui orienteront la définition des besoins locaux. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne le français et les francophones de l'Ontario. En fait, selon les *Normes de santé publique de l'Ontario*, « conformément à la *Loi sur les services en français*, des services en français doivent être offerts aux francophones de l'Ontario qui vivent dans les régions désignées. »

2. Objet du Guide

Ce guide a été élaboré pour aider les conseils de santé à offrir des programmes et des services de santé publique en français aux francophones des collectivités qui relèvent de leur compétence. En effet, il aidera les conseils de santé à tenir compte des résidents et des collectivités francophones tout en assumant l'analyse, la planification, la prestation, la gestion et l'évaluation des programmes et des services de santé publique.

Ce guide a pour objet :

- 1) de présenter une vue d'ensemble de la *Loi sur les services en français*;
- 2) de faciliter l'interprétation des *Normes de santé publique de l'Ontario* en ce qui a trait à la fourniture de services aux francophones de l'Ontario par les conseils de santé et d'adapter les principes de ces normes au contexte francophone;
- 3) de donner une description du Bureau des services de santé en français, notamment des services et des ressources qu'il propose;
- 4) de partager de l'information sur les formes de soutien et les ressources disponibles pour aider les conseils de santé dans la prestation de services en français.

Ce guide n'a pas été conçu dans le but de lier juridiquement les parties concernées. Il n'attribue aux conseils de santé ni le mandat ni l'obligation de fournir les services qui y sont décrits. Son seul objectif est d'informer.

3. La Loi sur les services en français

Le gouvernement de l'Ontario est déterminé à faire respecter le droit des francophones de recevoir en français les services qu'il offre au public et à faire preuve d'une plus grande transparence en ce qui concerne l'accessibilité et la qualité de ces services. Conformément à la *Loi sur les services en français* de l'Ontario, entrée en vigueur en 1989, « chacun a droit à l'emploi du français [...] pour communiquer avec le siège ou l'administration centrale d'un organisme gouvernemental [...] et pour en recevoir les services », notamment tous les ministères provinciaux, et les « organismes » définis dans la Loi. De plus, « chacun jouit du même droit à l'égard de tout autre bureau [et non pas seulement à l'égard du siège ou de l'administration centrale] de l'organisme [gouvernemental] qui se trouve dans une région désignée à l'annexe [de la Loi] ou qui sert une telle région ». On dénombre 25 régions désignées dans la province (voir à la Figure 1 le plan des régions désignées en vertu de la *Loi sur les services en français*).

La définition du terme « organisme gouvernemental » donnée à l'article 1 de la *Loi sur les services en français* n'englobe pas les municipalités, ni les conseils locaux tels que définis dans la *Loi sur les affaires municipales*, et par conséquent ne s'applique pas aux conseils de santé.

Cependant, conformément au paragraphe 14 (1) de la *Loi sur les services en français*, « le conseil d'une municipalité située dans une région désignée à l'annexe peut adopter un règlement municipal prévoyant que l'administration de la municipalité se fera en français et en anglais et que les services municipaux au public, ou une partie précisée de ces services, seront fournis dans ces deux langues ». Si un tel règlement était adopté par une municipalité désignée, il pourrait prévoir que le conseil de santé fournisse des services en français (cela s'applique à tous les conseils de santé). Les municipalités décident de manière unilatérale d'adopter ou non un tel règlement. Au total, 18 conseils de santé servent les régions désignées.

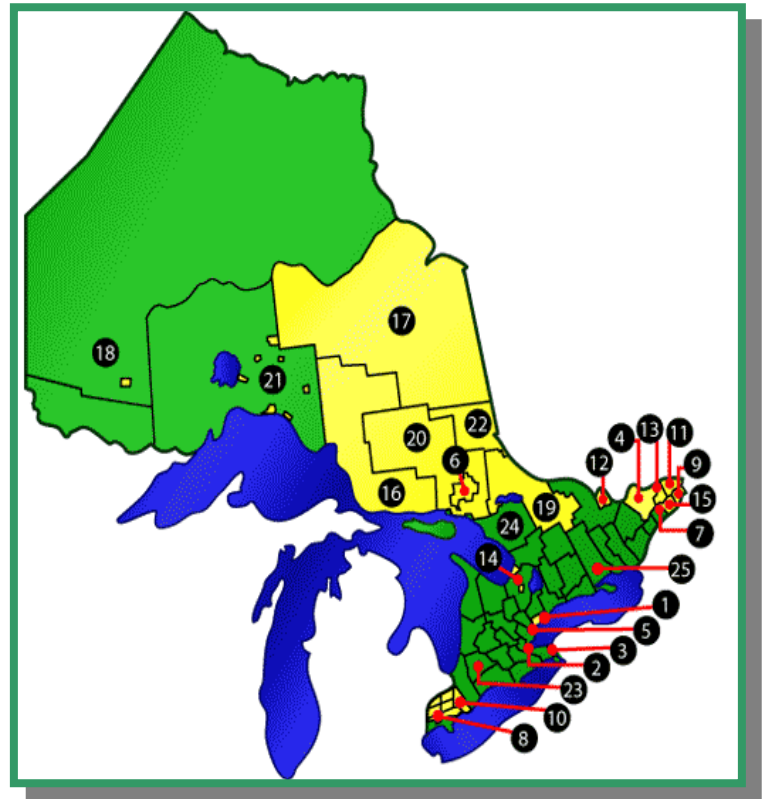
Pour être désignée en vertu de la *Loi sur les services en français*, la région (ou le secteur) doit remplir l'un des critères suivants :

- les francophones représentent au moins 10 % de la population locale;
- dans les centres urbains, le nombre de francophones doit dépasser les 5 000.

La ministre déléguée aux Affaires francophones travaille avec l'Office des affaires francophones pour assurer l'application et la gestion de la *Loi sur les services en français*. L'Office des affaires francophones « fournit [...] des renseignements sur la population francophone de la province aux autres paliers de gouvernement et aux membres du public » et coordonne, à l'échelle du gouvernement, la prestation de services en français dans les régions désignées (Office des affaires francophones <http://www.ofa.gov.on.ca/fr/oaf.html>, consulté le 5 septembre 2008). L'Office des affaires francophones veille à ce que les francophones aient accès en français aux services du gouvernement provincial et à ce qu'il leur soit donné de contribuer à la vie sociale, économique et politique de la province, tout en préservant leur langue et leur culture.

3.1. Figure 1 : carte des régions désignées en vertu de la *Loi sur les services en français*

1. Cité de Toronto : l'ensemble
2. Cité de Hamilton : l'ensemble de la ville de Hamilton telle qu'elle était le 31 décembre 2000
3. Municipalité régionale de Niagara : les villes de Port Colborne et Welland
4. Ville d'Ottawa : l'ensemble
5. Municipalité régionale de Peel : les villes de Mississauga et Brampton
6. Ville du Grand Sudbury : l'ensemble
7. Comté de Dundas : le canton de Winchester
8. Comté d'Essex : les villes de Windsor, Belle River et Tecumseh; le canton d'Anderson et les cantons de Colchester Nord, Maidstone, Sandwich Sud, Sandwich Ouest, Tilbury Nord, Tilbury Ouest et Rochester
9. Comté de Glengarry : l'ensemble
10. Comté de Kent : la ville de Tilbury; les cantons de Dover et Tilbury Est
11. Comté de Prescott : l'ensemble
12. Comté de Renfrew : la ville de Pembroke; les cantons de Stafford et Westmeath
13. Comté de Russell : l'ensemble
14. Comté de Simcoe : la ville de Penetanguishene; les cantons de Tiny et Essa
15. Comté de Stormont : l'ensemble
16. District d'Algoma : l'ensemble
17. District de Cochrane : l'ensemble
18. District de Kenora : le canton d'Ignace
19. District de Nipissing : l'ensemble
20. District de Sudbury : l'ensemble
21. District de Thunder Bay : les villes de Geraldton, Longlac et Marathon; les cantons de Manitouwadge, Beardmore, Nakina et Terrace Bay
22. District de Timiskaming : l'ensemble
23. Comté de Middlesex : la ville de London
24. District de Parry Sound : la municipalité de Callander
25. Comté de Frontenac : la ville de Kingston (à compter du 1^{er} mai 2009)



4. Les attentes des conseils de santé à l'égard des services en français

Les conseils de santé ne sont pas assujettis à la *Loi sur les services en français*, sauf lorsqu'une municipalité d'une région désignée a adopté un règlement à cet effet. Cependant, les conseils de santé qui ne sont pas tenus par cette loi d'offrir des services en français ont l'obligation d'adresser les clients francophones désireux d'en recevoir à d'autres organismes qui en offrent. Dans la planification et la prestation de leurs services de santé publique, les conseils de santé devraient prendre en considération les exigences opérationnelles suivantes de la *Loi sur les services en français* :

- **connaissance et sensibilisation** : formation et sensibilisation plus soutenues du personnel de la santé publique aux exigences de la *Loi sur les services en français*, ainsi qu'aux besoins et aux préoccupations des clients francophones de l'Ontario; sensibilisation du public aux obligations des conseils de santé à l'égard des services en français;
- **capacité en matière de services en français** : capacité d'assurer une offre et une prestation dynamiques de services de qualité en français, notamment dans le domaine des services au public offerts électroniquement et dans le cadre de partenariats;
- **implication des francophones** : participation active des francophones aux consultations publiques et activités stimulant l'implication des citoyens et des collectivités;
- **intégration des services en français** : intégration accrue des principes de la *Loi sur les services en français*, ainsi que des besoins et des préoccupations des clients francophones dans la planification stratégique et le processus décisionnel.

Ces exigences opérationnelles sont conformes aux principes énoncés dans les *Normes de santé publique de l'Ontario*.

5. Inscrire les *Normes de santé publique de l'Ontario* dans les services en français

*Pour assurer l'analyse, la planification, la prestation, la gestion et l'évaluation des programmes et des services de santé publique nécessaires pour répondre aux besoins locaux, tout en continuant à travailler à leurs objectifs communs, les conseils de santé doivent être guidés par les principes suivants : **le besoin, l'effet, la capacité, ainsi que le partenariat et la collaboration.***

Bien que ces principes soient à la base même de tous les programmes et les services de santé publique, ils servent également à guider la prestation de services aux francophones de l'Ontario. Lorsque les conseils de santé définissent leurs plans d'activités ou de programmes pour combler les attentes définies dans les *Normes de santé publique de l'Ontario*, ils auraient intérêt à considérer d'entrée de jeu les besoins et les préoccupations des groupes francophones.

5.1. Le besoin

Ainsi que le précisent les *Normes de santé publique de l'Ontario*, « le principe du besoin reconnaît à quel point il est important d'utiliser des données et des renseignements pour prendre des décisions à l'échelle locale ». Les programmes et les services offerts par les conseils de santé devraient être adaptés à la situation de la collectivité locale et, plus particulièrement, de façon à répondre aux besoins des groupes prioritaires. Ces derniers sont définis dans les *Normes de santé publique de l'Ontario* comme étant les « groupes à risque pour lesquels il est raisonnable de croire que des interventions en santé publique auraient des effets importants à l'échelle de la population ». Les francophones de l'Ontario dans l'ensemble ou dans certaines régions ou collectivités de la province peuvent être identifiés comme un groupe prioritaire en fonction du besoin.

L'Ontario compte la population francophone la plus nombreuse au Canada après le Québec. Les données dont nous disposons actuellement montrent que les francophones de l'Ontario présentent, sur le plan social et de la santé, des caractéristiques uniques qui ont un effet sur le besoin en services en français et sur la planification de leur prestation. Des rapports sur le profil démographique et l'état de santé des francophones, notamment le *Deuxième Rapport sur la santé des francophones de l'Ontario* (REDSP, 2005) et le profil statistique intitulé *Les francophones en Ontario – Profil général* (Office des affaires francophones, 2005), ont souligné le fait que la population francophone de l'Ontario est en moyenne plus âgée et moins instruite et qu'elle comprend une plus vaste proportion de femmes âgées que l'ensemble de la population ontarienne. La population francophone de l'Ontario est, par ailleurs, de plus en plus hétérogène. Entre 1996 et 2001, le pourcentage de francophones appartenant à une minorité raciale a augmenté dans chaque région de la province et les immigrants francophones étaient plus portés à se concentrer dans les régions de Toronto et Ottawa (Office des affaires francophones, 2005).

Le *Deuxième Rapport sur la santé des francophones de l'Ontario* (REDSP, 2005), d'après l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC de 2001, cycle 1.1), a également révélé certaines disparités dans l'état de santé de la population francophone de l'Ontario. Par exemple, une proportion considérablement plus faible de francophones, comparativement aux anglophones, ont autoévalué leur santé comme étant « excellente ou très bonne » et une proportion plus élevée de francophones ont déclaré avoir eu besoin d'aide pour les activités de la vie quotidienne. Une proportion considérablement plus élevée de francophones ont déclaré fumer tous les jours et la proportion de non-fumeurs francophones ayant été exposés à la fumée secondaire était considérablement plus élevée que pour l'ensemble de la population ontarienne. En ce qui concerne les services de prévention, on a signalé que la population francophone était, dans une mesure appréciable, moins portée à consulter le dentiste que la population ontarienne en général.

De plus, la nature même de certains programmes de santé publique accroît la nécessité de veiller à ce que les services soient offerts en français. C'est le cas des services ciblant un public qui compterait des francophones unilingues, comme les programmes qui s'adressent aux écoles et aux garderies. Dans le cas des écoles, par

exemple, l'information, la correspondance et les présentations devraient être offertes en français, selon politique du conseil scolaire.

Les données et l'information sur la communauté francophone contribuent de près à éclairer la planification et la prestation de programmes de santé publique adaptés à cette population particulière et à mieux répondre au besoin de fournir des services de santé publique en français. Les conseils de santé devraient donc évaluer et surveiller sans cesse la santé de la communauté francophone de leur circonscription sanitaire afin de continuer à cerner les besoins particuliers de ce groupe et de générer des données probantes pour orienter l'élaboration de programmes et de services de santé publique appropriés. Ainsi, les conseils de santé peuvent reconnaître les francophones de leur circonscription comme un groupe prioritaire, sans égard au fait que les régions qu'ils servent sont désignées ou non en vertu de la *Loi sur les services en français*. Cette démarche s'inscrit dans le devoir des autorités locales de santé publique de répondre aux besoins de la collectivité et d'éliminer les obstacles qui gênent l'accès aux programmes et aux services.

Cependant, évaluer et surveiller continuellement la santé de la population est une tâche qui n'est pas sans poser de difficultés. Les données sur la population francophone ne sont pas toujours faciles à obtenir. Les conseils de santé devraient, d'une part, s'efforcer de collaborer avec la communauté francophone ainsi qu'avec les centres de recherche et les partenaires du milieu universitaire possédant une expertise dans ce domaine et, d'autre part, continuer à examiner la littérature pertinente et à relever les besoins de cette population.

5.2. L'effet

Selon les *Normes de santé publique de l'Ontario*, il faut que les conseils de santé « s'efforce[nt] d'amener des changements importants au niveau de la société qui contribuent à réduire les disparités et les iniquités dans le domaine de la santé en coordonnant et en harmonisant ses programmes et ses services avec ceux d'autres partenaires ». Cela signifie également que les conseils de santé jouent un rôle déterminant dans la capacité à « obtenir les meilleurs résultats possibles pour tous les Ontariens et Ontariennes ».

Ce principe de réduction des iniquités en matière de santé s'applique à la prestation de services en français aux francophones de l'Ontario qui ont été identifiés comme un groupe prioritaire, sans égard au fait que la région servie par le conseil de santé est désignée ou non en vertu de la *Loi sur les services en français*. En fait, la littérature sur la prestation de services de santé à des groupes linguistiques minoritaires révèle que l'accès aux services a un effet sur la santé en général et que la langue joue un rôle clé dans la prestation des services de santé (FCFA, 2001; Chen, 2003; Woloshin, Schwartz, Katz et Welch, 1997). Le concept de l'accessibilité ne se limite pas simplement à la possibilité d'obtenir des services; il laisse supposer la possibilité de comprendre les services obtenus. Pour les francophones, cela signifie pouvoir recevoir des services de qualité en français. C'est pourquoi les conseils de santé devraient analyser, planifier, fournir et gérer leurs programmes et leurs services de santé publique en français en observant la démarche suivante :

- faire fond sur la recherche pertinente, les données probantes et les pratiques exemplaires pour favoriser l'intégration des programmes et des services en français dans leur programmation générale, afin de répondre aux besoins relevés et d'obtenir les résultats escomptés au sein des groupes francophones;
- comprendre et essayer de réduire les obstacles qui empêchent les francophones de l'Ontario d'accéder librement et équitablement à la santé et au bien-être sur le plan physique, mental et affectif;
- mettre les services en français à la disposition du public et sensibiliser ce dernier à l'existence de ces services.

Par ailleurs, l'effet généré par la prestation de services en français devrait être surveillé au moyen d'une analyse et d'une évaluation continues afin d'assurer sans interruption des services efficaces et de qualité à cette population.

5.3. La capacité

Comprendre les ressources qu'il nous manque et celles dont nous disposons à l'heure actuelle pour obtenir des résultats chez les groupes prioritaires, voilà qui est essentiel pour une gestion efficace des programmes et des services de santé publique. Cela s'applique aux groupes francophones de même qu'aux programmes et aux services en français. Pour que les conseils de santé puissent remplir l'obligation d'offrir des services de santé publique en français aux francophones de l'Ontario, ils doivent évaluer leur capacité organisationnelle à appuyer les programmes et les services en français et exploiter à fond les ressources dont ils disposent pour le faire. Citons, entre autres, l'accès à des ressources humaines francophones pour planifier, fournir et évaluer les services.

Pour développer ou maintenir leur capacité à fournir des services en français, les conseils de santé peuvent :

- concevoir des stratégies relatives au perfectionnement du personnel ainsi qu'à l'embauchage et au recrutement de personnel francophone;
- miser sur les initiatives ou les ressources mises à disposition par l'entremise du Bureau des services de santé en français (p. ex., le programme Carrières en santé, les services de traduction fournis par le réseau de traducteurs et de traductrices);
- travailler en partenariat avec d'autres conseils de santé et des organismes de langue française pour accéder aux ressources et aux outils qui sont déjà en place et qui peuvent être utiles à la prestation de services en français (notamment la documentation produite en français, les politiques et les procédures).

5.4. Le partenariat et la collaboration

Il est admis dans les *Normes de santé publique de l'Ontario* que la prestation de programmes et de services de santé publique en français nécessite des partenariats

avec divers secteurs. Dans le droit fil de ce principe, les conseils de santé devraient favoriser la création d'un environnement propice à la santé en impliquant la communauté francophone et ses membres dans l'analyse, la planification, la prestation, la gestion et l'évaluation des programmes et des services en français. Ceci aidera à mieux comprendre les besoins des francophones et aidera à améliorer la capacité locale à combler les besoins des groupes francophones en matière de santé publique.

Les conseils de santé peuvent également former un comité consultatif de langue française, composé soit de personnel interne uniquement, soit d'un agencement de personnel interne et de membres de la communauté francophone, afin de définir les problèmes qui touchent la prestation de services à la population francophone dans leurs circonscriptions sanitaires et de donner des conseils sur ce sujet.

La qualité et la portée des partenariats locaux entre intervenants francophones et intervenants de la santé publique devraient être des indicateurs essentiels de réussite pour les conseils de santé. Les partenariats et la collaboration dans le cadre desquels la communauté francophone et ses organismes unissent leurs efforts à ceux des autres conseils de santé peuvent promouvoir la capacité à proposer des services en français et favoriser ainsi un accès équitable aux programmes et aux services de santé publique offerts dans cette langue.

6. Le Bureau des services de santé en français

À part l'Office des affaires francophones, chaque ministère du gouvernement de l'Ontario désigne un coordonnateur provincial des services en français. Dans le cas du ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD) et du ministère de la Promotion de la santé (MPS), le Bureau du coordonnateur provincial des services de santé en français est responsable de l'élaboration des politiques et des lignes directrices en vue de la mise en oeuvre des services en français au sein de ces deux ministères et du système de santé.

Le Bureau des services de santé en français soutient le MSSLD et le MPS aux fins de l'application de la *Loi sur les services en français* dans les secteurs des soins de santé et de la promotion de la santé. Il leur apporte des conseils stratégiques et opérationnels sur les questions relatives aux services de santé en français, afin d'assurer la conformité à la *Loi sur les services en français*, à la *Loi de 2006 sur l'intégration du système de santé local* et aux autres lois pertinentes. À cette fin, il élabore des politiques, des lignes directrices et des pratiques administratives et gère les questions liées aux services en français.

Parallèlement, le Bureau des services de santé en français surveille le rendement du système de santé et présente les rapports utiles sur ce sujet, ainsi que sur les services en français et la santé des francophones de l'Ontario. Il appuie le MSSLD et le MPS dans le développement de ressources humaines bilingues au sein du système de santé. De plus, il coordonne les activités de l'équipe régionale de consultants en services de santé en français et de traducteurs francophones qui travaillent en collaboration avec des organismes de planification, des fournisseurs de services et d'autres partenaires clés locaux pour aider à planifier et à surveiller la prestation des services de santé en français.

Par ailleurs, le Bureau des services de santé en français sert de principale ressource pour les plaintes concernant la disponibilité des services de santé en français déposées auprès du Commissariat aux services en français et coordonne les réponses des ministères à ces plaintes.

Le Bureau des services de santé en français met à la disposition des conseils de santé le soutien nécessaire pour les aider à définir les besoins et les préoccupations des communautés francophones qu'ils servent et à les prendre en compte dans leurs démarches pour combler les attentes énoncées dans les *Normes de santé publique de l'Ontario*. Les services de soutien ainsi fournis aux conseils de santé comprennent :

- la définition des besoins des francophones sur le plan de la santé;
- des consultations et des groupes d'intervention auprès des intervenants francophones;
- un soutien pour l'enseignement du français au personnel du bureau de santé visé;
- un soutien pour l'inventaire des ressources disponibles en français à l'échelon local;
- une aide pour l'élaboration de programmes en français ciblant des sous-groupes tels que les femmes, les personnes âgées et les jeunes;
- une aide pour la traduction de documents selon les critères d'admissibilité.

Coordonnées du Bureau des services de santé en français

Adresse : Coordonnateur provincial
 Services de santé en français
 Ministère de la Santé et des Soins de longue durée
 Ministère de la Promotion de la santé
 Édifice Hepburn, 5^e étage
 80, rue Grosvenor
 Toronto (Ontario) M7A 1E9

Téléphone : 416 327-8975

Site Web : http://www.health.gov.on.ca/french/publicf/programf/flhsf/flhs_mnf.html

Le soutien offert par le Bureau des services de santé en français du MSSLD et du MPS est accessible par l'entremise du réseau provincial de consultants en services de santé en français, qui servent les régions désignées en vertu de la *Loi sur les services en français*. Ces consultants apportent soutien et conseils aux organismes qui ont besoin d'aide pour concevoir des politiques, des procédures et des programmes menant à l'élaboration de services en français et à une éventuelle désignation en vertu de la *Loi sur les services en français*. Une liste de tous les consultants régionaux en services de santé en français est accessible à : http://www.health.gov.on.ca/french/publicf/programf/flhsf/consultants_dtf.html

Le Réseau de traduction, qui regroupe des bureaux employant des traductrices et des traducteurs professionnels, aide les organismes de paiement de transfert et les conseils de santé identifiés et désignés à fournir au grand public des ressources documentaires de qualité en français. L'administrateur principal de cette équipe peut être joint par courriel à l'adresse : jgauthier@sensenbrennerhospital.on.ca

7. Ressources et services de soutien pour les conseils de santé

La section qui suit présente un échantillon varié de ressources et de services de soutien susceptibles d'aider les conseils de santé à fournir des programmes et des services de santé publique en français aux francophones de l'Ontario. Elle contient des renseignements sur plusieurs organismes locaux, provinciaux et nationaux qui oeuvrent à divers titres dans le domaine des services de santé en français. Elle propose également aux conseils de santé une liste de sites et de ressources Web parmi lesquels ils trouveront de l'information et des publications en français, des renseignements sur la population francophone, des outils susceptibles de les aider à concevoir des ressources en français, ainsi qu'un échantillon de revues scientifiques dans lesquelles sont publiés des articles en français sur la santé, notamment sur la santé publique. Cette section ne dresse pas l'inventaire complet de ces ressources et de ces services de soutien, mais elle présente un échantillon varié d'outils qui peuvent aider les conseils de santé à fournir et à élaborer des services en français. Les ressources et les services de soutien figurant dans cette section ne sont pas présentés par ordre d'importance ou de pertinence.

7.1. Organismes locaux

Un certain nombre d'organismes locaux peuvent aider les conseils de santé à fournir des services de santé publique en français. Ainsi, l'établissement de partenariats avec ces organismes pourrait contribuer à maximiser la capacité des conseils de santé à fournir des services en français.

Organisme	Description	Coordonnées
L'Accueil francophone de Thunder Bay	L'Accueil francophone de Thunder Bay fournit des services d'interprétation aux francophones du Nord-Ouest de l'Ontario. Bien que cet organisme serve une petite région de la province, il offre un service unique aux francophones.	100-292, rue Court Sud Thunder Bay (Ontario) P7B 6C6 807 684-1940 accueil@tbaytel.net http://www.accueilfrancophone.com/
Centre de services de santé-Peel et Halton	Le Centre de services de santé-Peel et Halton a pour objectif de fournir à la communauté francophone de la région de Halton et Peel les moyens nécessaires pour atteindre et maintenir un niveau optimal de bien-être physique et mental. Le Centre propose des services de prévention des blessures et de la maladie et des activités de promotion de la santé à la communauté francophone de sa région.	Rue Centre Nord, bureau 107 Brampton (Ontario) L6V 4N4 905 796-3937 santé-cfscm@bellnet.ca http://www.csante-peel-halton.com
Centres de santé communautaire de langue française	Les centres de santé communautaire (CSC) sont des organismes communautaires qui offrent des programmes de santé primaire et de promotion de la santé aux personnes, aux familles et aux collectivités. L'Ontario compte sept centres de santé exclusivement de langue française.	

Organisme	Description	Coordonnées
	<p>Une part du travail que certains CSC effectuent dans leurs collectivités vient compléter le travail réalisé par les conseils de santé. Les CSC peuvent donc être des partenaires précieux pour les conseils de santé dans la prestation de programmes et de services de santé publique en français.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Centre francophone de Toronto</i> 		<p>22, rue College Rez-de-chaussée Toronto (Ontario) M5G 1K3 416 922-2672</p>
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Centre de santé communautaire de l'Estrie</i> 		<p>280, boulevard Industrial Alexandria (Ontario) K0C 1A0 613 525-5544 info@cscestrie.on.ca http://www.cscestrie.on.ca/csce/index.php</p>
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Centre de santé communautaire Hamilton/Niagara</i> 		<p>460, rue Main Est, 2^e étage Hamilton (Ontario) L8N 1K4 905 734-1141 ET 1, promenade Vanier Welland (Ontario) L3B 1A1 905 528-0163 cscn@iaw.on.ca http://www.centredesantecommunautaire.com/index.htm</p>
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Centre de santé communautaire de Sudbury</i> 		<p>19 Froad Road Sudbury (Ontario) P3C 4Y9 705 670-2274 http://www.cscsudbury.on.ca/</p>
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Centre de santé communautaire de Sudbury-Est</i> 		<p>21, rue St-Antoine Noëlville (Ontario) P0M 2N0 705 898-2594</p>
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Centre de santé communautaire du Temiskaming</i> 		<p>C.P. 38 83, avenue Whitewood New Liskeard (Ontario) P0J 1P0 705 647-5775</p>

7.2. Organismes provinciaux

Un certain nombre d'organismes provinciaux peuvent appuyer les conseils de santé qui cherchent à combler les besoins des francophones de l'Ontario. Ces organismes peuvent aider à planifier les services de santé en français, à assurer l'accès aux ressources en français ou à recruter des professionnels de la santé francophones.

Organisme	Description	Coordonnées
Réseaux de santé en français	<p>En 2001, dix-sept réseaux de santé en français ont été établis au Canada. Ces réseaux, financés par Santé Canada, travaillent à diverses initiatives visant à améliorer l'accès des francophones à des services de santé de qualité en français et à constituer un réseau de fournisseurs de soins de santé francophones. Chaque réseau est relié par le truchement d'une agence nationale appelée Société Santé en français. (Voir « Organismes nationaux ».)</p> <p>En Ontario, il existe quatre réseaux de santé en français.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Réseau francophone de santé du Nord de l'Ontario 	Réseau de langue française desservant les districts de Cochrane, Timiskaming, Thunder Bay, Rainy River et Kenora, dans le Nord de l'Ontario.	C.P. 1358 Hearst (Ontario) P0L 1N0 • 705 362-7484 • 866 489-7484 reseau@santenordontario.ca www.santenordontario.ca
<ul style="list-style-type: none"> • Réseau franco-santé du Sud de l'Ontario 	Réseau de santé en français desservant tout le Sud de l'Ontario.	379, rue Dundas, bureau 120 London (Ontario) N63 1V5 • 519 438-5937 • dg_rfssso@bellnet.ca • www.francosantesud.ca
<ul style="list-style-type: none"> • Réseau de santé en français du Moyen-Nord de l'Ontario 	Réseau de santé en français desservant le district d'Algoma ainsi que les districts de Sudbury, Nipissing, Manitoulin, Parry Sound et Muskoka, dans le Nord de l'Ontario.	435, avenue Notre-Dame Bureau 113 Sudbury (Ontario) P3C 5K6 705 674-9381 malarouche@rsfmno.ca www.rsfmno.ca
<ul style="list-style-type: none"> • Réseau des services de santé en français de l'Est de l'Ontario 	Réseau de santé en français desservant tout l'Est de l'Ontario.	1173 Cyrville Road, bureau 300 Ottawa (Ontario) K1J 7S6 • 613 747-7431 • 877 528-7565 reseau@rssfe.on.ca www.rssfe.on.ca
Regroupement des intervenantes et intervenants francophones en santé et services	Le RIFSSSO est un organisme-cadre regroupant des professionnels francophones des services sociaux et de santé. Son activité vise à mieux faire connaître les fournisseurs de services en français et à encourager les francophones	2, rue Gloucester, bureau 205 Toronto (Ontario) M4Y 1L5 416 968-6759 ou 1 800 265-4399 rifssso@rifssso.ca http://www.rifssso.ca/

Organisme	Description	Coordonnées
sociaux de l'Ontario (RIFSSSO)	à poursuivre une carrière en santé. Ainsi, le RIFSSSO fournit de l'information et des ressources sur la manière de recruter des professionnels francophones et de nouer des partenariats avec des groupes et des organismes impliqués dans la prestation de services en français.	

7.3. Organismes nationaux

Plusieurs organismes nationaux peuvent appuyer les conseils de santé qui cherchent à combler les besoins des francophones de l'Ontario.

Organisme	Description	Coordonnées
Consortium national de formation en santé (CNFS)	<p>Le Consortium national de formation en santé (CNFS) est une initiative nationale qui réunit dix établissements d'enseignement postsecondaire qui offrent, en français, des programmes dans un éventail de sciences de la santé. Le CNFS cherche à accroître la présence et la contribution des professionnels de la santé francophones de façon à mieux répondre aux besoins des groupes minoritaires francophones. Le CNFS encourage le développement et la planification des ressources humaines en santé afin de répondre aux besoins actuels et futurs des groupes minoritaires francophones. Pour y parvenir, le CNFS planifie et finance des programmes postsecondaires en sciences de la santé, propose des programmes qui encouragent les étudiants à suivre des études en français dans le domaine de la santé et assure aux professionnels de la santé l'accès à l'éducation permanente en français.</p> <p>Le CNFS peut aider les conseils de santé à augmenter leur capacité à fournir des services en français en ouvrant la voie à l'éducation permanente, aux placements d'étudiants et aux projets de recherche liés à la santé.</p>	<p><u>Secrétariat national</u> :</p> <p>400 - 260 Dalhousie Road Ottawa (Ontario) K1N 7E4 613 244-7837 866 551-2637 jolalonde@cnfs.net http://www.cnfs.net/</p>
Société Santé en français	La Société Santé en français relie tous les réseaux de santé canadiens de langue française financés par le gouvernement du Canada, y compris	260 Dalhousie Road Bureau 400 Ottawa (Ontario) K1N 7E4 613 244-1889

Organisme	Description	Coordonnées
	<p>les quatre réseaux situés en Ontario. La Société Santé en français appuie les activités qui concernent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le réseautage des professionnels de la santé francophones; • l'organisation du système de santé; • l'élargissement de l'accès aux services en français; • l'élaboration et l'utilisation d'une technologie adéquate. <p>Le site Web de la Société Santé en français propose des liens vers une multitude d'organismes et de publications de langue française, autant de ressources susceptibles d'être utiles aux conseils de santé.</p>	<p>info@santefrancais.ca http://santefrancais.ca/</p>

7.4. Renseignements sur la population francophone

Le tableau suivant présente certaines sources d'information clés (allant de sites Web à des rapports et à des documents de travail) sur les francophones de l'Ontario. Ces sources contiennent une mine d'information, notamment des données démographiques et des renseignements sur l'état de santé, ainsi qu'une discussion sur la définition des francophones.

Ressource	Description	Accès sur le Web
Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML)	L'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML) est un organisme indépendant et à but non lucratif qui a pour mission de promouvoir la recherche et la collecte de données sur des questions essentielles pour les communautés minoritaires de langue officielle du Canada, soit les anglophones du Québec et les francophones en dehors du Québec.	http://www.icrml.ca/index.php?lang=fr
Définitions de la francophonie en situation minoritaire : analyse de différentes définitions statistiques et de leurs conséquences	Ce document de réflexion présente certaines définitions statistiques possibles d'un francophone en prenant en considération les variables linguistiques utilisées par le recensement et que l'on trouve dans certaines enquêtes de Statistique Canada.	Ce document est accessible à : http://www.cnfs.net/publications/defining-francophones-minority-situations

Ressource	Description	Accès sur le Web
Rapports sur la santé des francophones en Ontario (REDSP, 2000 et 2005)	Le Programme de recherche, d'éducation et de développement en santé publique (REDSP) a produit deux rapports sur la santé des francophones de l'Ontario : l'un en 2000, l'autre en 2005. Ces rapports fournissent des renseignements sur l'état de santé de la population francophone en utilisant les données du Recensement et celles de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes.	Le <i>Rapport sur la santé des francophones de l'Ontario</i> (2000) et le <i>Deuxième Rapport sur la santé des francophones de l'Ontario</i> (2005) sont accessibles à : http://ifo.laurentienne.ca/#sante2
Réseau de recherche interdisciplinaire sur la santé des francophones en situation minoritaire	Le Réseau de recherche interdisciplinaire sur la santé des francophones en situation minoritaire (RISF) est un centre de recherche de l'Institut de recherche sur la santé des populations de l'Université d'Ottawa. Le RISF effectue des recherches sur le lien entre les francophones en situation minoritaire et la santé; il espère créer un réseau national de recherche sur cette question. Le site Web du RISF propose une liste de publications et de présentations sur ce sujet.	http://www.iph.uottawa.ca/eng/about/risf_projects.html www.risf.ca
Profils statistiques des francophones de l'Ontario (2005)	Cinq profils statistiques des francophones de l'Ontario publiés par l'Office des affaires francophones en 2005 sont affichés sur ce site Web : <ul style="list-style-type: none"> • Les francophones en Ontario – Profil général • Les minorités raciales francophones en Ontario • Les personnes âgées francophones en Ontario • Les femmes francophones en Ontario • Les jeunes francophones en Ontario 	Ces profils sont accessibles à : http://www.ofa.gov.on.ca/fr/franco-stats.html

7.5. Ressources Web

Le tableau suivant présente une collection de sites Web où les conseils de santé pourront trouver des ressources, des articles, des rapports de recherche, des revues, des magazines, des glossaires et des liens vers d'autres sites utiles. Certains de ces sites Web n'existent qu'en français, d'autres sont bilingues.

Ressource	Description	Accès sur le Web
Banque de données en santé publique	<p>La Banque de données en santé publique est un réseau établi en France pour collaborer à la diffusion, en ligne, de sources de renseignements sur la santé publique. Ce site Web contient un éventail d'articles et de rapports de recherche, des bibliographies, une base de données rassemblant des revues et des magazines, un lien vers différents sites Web liés à la santé publique, un <u>glossaire multilingue</u> et un <u>thesaurus</u>.</p> <p>L'information présentée sur ce site Web est en français seulement.</p>	http://www.bdsp.ehesp.fr/Default.asp
Catalogue et index des sites médicaux francophones (CIFMeF)	<p>Ce catalogue et index des sites médicaux de langue française permet aux professionnels et au public en général d'accéder plus facilement à des renseignements en français sur la santé.</p> <p>L'information présentée sur ce site Web est en français seulement.</p>	http://www.cismef.org/
Nexus Santé (Health Nexus)	<p>Nexus Santé, un site Web proposant un service bilingue, permet aux conseils de santé d'accéder à des ressources en français (sous format électronique ou papier) qui portent sur la promotion de la santé et particulièrement sur la prévention des maladies chroniques, le développement de la petite enfance et l'équité (c.-à-d. l'inclusion) en matière de santé.</p> <p>L'information présentée sur ce site Web est en français et en anglais.</p>	http://www.nexussante.ca/index_fr.php
Institut national de santé publique du Québec	<p>L'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) est un organisme du gouvernement du Québec fondé en 1998 pour faire progresser la coordination, le développement et l'expertise en santé publique. Le site Web de l'INSPQ peut être consulté pour accéder à des ressources et à des publications en français sur de nombreux sujets relatifs à la santé publique. Certaines ressources sont également disponibles en anglais.</p>	http://www.inspq.qc.ca/

Ressource	Description	Accès sur le Web
Promosanté	Promosanté est un site Web unilingue conçu pour les professionnels de la santé francophones qui travaillent à la promotion de la santé. L'information présentée sur ce site Web est en français seulement.	http://www.promosante.org
Réseau Franco	Réseau Franco est un répertoire électronique en ligne où les francophones peuvent chercher une multitude de services communautaires offerts en français dans l'ensemble de la province. L'information présentée sur ce site Web est en français seulement.	http://reseaufranco.ca/index.php

7.6. Outils

Il existe plusieurs outils de rédaction qui peuvent être utiles aux conseils de santé dans la conception de ressources en français. Le tableau suivant présente certains outils incontournables.

Ressource	Description	Accès sur le Web
Le Grand dictionnaire terminologique	Le Grand dictionnaire terminologique est un dictionnaire anglais-français en ligne que l'on peut consulter pour chercher toutes sortes de définitions. Il est utile pour réviser des traductions et rédiger en français.	http://www.oqlf.gouv.qc.ca/
Antidote	Antidote est un logiciel qui offre un éventail d'outils de référence pour la rédaction en français. Cet outil comporte une fonction avancée de vérification de l'orthographe et de la grammaire qui sera d'une grande utilité dans la préparation de documents en français et dans la révision de traductions vers le français.	Pour en savoir plus sur ce logiciel, visiter : http://www.druide.com/
ONTERM (Terminologie de l'Ontario)	Le site ONTERM propose une base de données contenant près de 25 000 appellations officielles anglaises du gouvernement de l'Ontario, avec leur équivalent français (titres de postes, noms des ministères, de leurs programmes et de leurs unités organisationnelles, etc.). Ce site comprend également des glossaires bilingues propres à certains ministères ainsi que des listes de référence (p. ex., ministères actuels, noms d'hôpitaux, noms d'ÉSF et de RLISS, acronymes des ministères).	http://onterm.gov.on.ca

7.7. Revues scientifiques en français ou bilingues

Le tableau suivant présente un échantillon de revues scientifiques dans lesquelles sont publiés des articles sur la santé, notamment sur la santé publique, soit en français seulement, soit en français et en anglais. Ils peuvent être utiles aux praticiens de la santé publique qui souhaitent se familiariser davantage avec la littérature portant sur divers thèmes liés à la santé publique.

Revue	Description
Revue canadienne de santé publique (Canadian Journal of Public Health)	La <i>Revue canadienne de santé publique</i> propose un vaste éventail d'articles sur tous les aspects de la santé publique. Certains articles sont publiés en français. Cette revue est accessible à : http://www.cpha.ca/fr/cjph.aspx
infirmière canadienne (Canadian Nurse)	<i>infirmière canadienne</i> est la revue de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada. Elle contient des articles arbitrés ainsi que des articles de professionnels. Tous sont publiés en français et en anglais. Pour en savoir plus sur cette revue, visiter : http://infirmiere-canadienne.com/infirmiere.asp .
Maladies chroniques au Canada (MCC)	<i>Maladies chroniques au Canada</i> est une revue scientifique trimestrielle, publiée en anglais et en français par l'Agence de la santé publique du Canada. Cette revue se consacre aux données probantes actuelles sur la prévention et la lutte contre les maladies chroniques (c.-à-d. non transmissibles) et les traumatismes au Canada. Les articles portent notamment sur la recherche dans des domaines tels que l'épidémiologie, la santé publique ou communautaire, la biostatistique, les sciences du comportement, et l'économie ou les services de la santé. Cette revue est accessible à : http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/cdic-mcc/index-fra.php .
Francophonies d'Amérique	Francophonies d'Amérique est une revue multidisciplinaire destinées aux chercheurs travaillant en milieu linguistique minoritaire. Elle renferme une mine de renseignements sur les francophones en situation minoritaire et sur les francophones d'Amérique du Nord à l'extérieur du Québec. Pour en savoir plus sur cette revue, visiter : http://www.crccf.uottawa.ca/francophonies_amerique/index.html .
Global Health Promotion	La revue Global Health Promotion (anciennement <i>Promotion & education</i>) présente une perspective mondiale unique sur la recherche et les activités liées à la promotion de la santé. Des articles en français et en anglais sont publiés dans la revue. Pour en savoir plus sur cette revue, visiter : http://www.iuhpe.org/?mode=&n=&page=19&lang=fr .
Reflets	<i>Reflets</i> est une revue de langue française qui se consacre à l'intervention sociale et communautaire ainsi qu'à la santé dans le contexte ontarien. Pour en savoir plus sur cette revue, visiter : http://www.erudit.org/revue/ref/2008/v14/n1/index.html .
Revue d'Épidémiologie et de Santé Publique	La <i>Revue d'Épidémiologie et de Santé Publique</i> publie un vaste éventail d'articles concernant la recherche sur des sujets variés tels que le cancer, la nutrition, etc. Pour en savoir plus sur cette revue, visiter : http://www.elsevier-masson.fr/product_info.php?manufacturers_id=&products_id=5027 .

8. Références

Chen AH. *Language barriers in health care settings: an annotated bibliography of the research literature*. Los Angeles (Californie) : The California Endowment; 2003. Consulté le 7 novembre 2008 à http://www.hablamosjuntos.org/pdf_files/Cal.Endow.Bibliography.pdf.

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada. *Improving access to French-language health services*. Ottawa (Ontario) : Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada; 2001. Consulté le 4 novembre 2008 à <http://www.fcfa.ca/documents/81.pdf>.

Loi sur les services en français, L.R.O. 1990, chap. F.32. Consulté le 30 septembre 2008 à http://www.e-laws.gov.on.ca/html/statutes/french/elaws_statutes_90f32_f.htm.

Ontario. Ministère de la Santé et des Soins de longue durée. *Normes de santé publique de l'Ontario*. Toronto (Ontario) : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2008. Consulté le 10 novembre 2008 à http://www.health.gov.on.ca/english/providers/program/pubhealth/oph_standards/ophs_2008.pdf.

Ontario. Office des affaires francophones. *Les francophones en Ontario : Profil général*. Toronto (Ontario) : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2005. Consulté le 8 novembre 2008 à <http://www.ofa.gov.on.ca/fr/franco-stats.html>.

Picard L, Sanderson R, Michel I. *Rapport sur la santé des francophones de l'Ontario*. Sudbury (Ontario) : Programme de recherche, d'éducation et de développement en santé publique de l'Ontario; 2000.

Picard L, Allaire G. *Deuxième Rapport sur la santé des francophones de l'Ontario*. Sudbury (Ontario) : Programme de recherche, d'éducation et de développement en santé publique de l'Ontario; 2005. Consulté le 2 novembre 2008 à http://www.sdhc.com/uploads/content/listings/rapport_sante_jan06.pdf.

Woloshin S, Schwartz LM, Katz SJ, Welch HG. *Is language a barrier to the use of preventive services?* J Gen Intern Med. 1997; 12(8) : 472-477. Consulté le 6 novembre 2008 à <http://www.pubmedcentral.nih.gov/picrender.fcgi?artid=1497155&blobtype=pdf>.